

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 844 rendant exécutoire délibération n° 197/6°L du 20 mai 1965 de la Commission permanente de l'Assemblée Territoriale fixant le montant de l'indemnité forfaitaire mensuelle à allouer aux médecins de l'Hôpital Peltier chargés de consultations externes en 1965 .

n° 844

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
25 mai 1965

Numéro JO
n° 7 du 01/07/1965

Date du numéro
1 juillet 1965

TEXTE INTÉGRAL

Est rendue exécutoire la délibération n° 197/6e L du 20 mai 1965 de la Commission Permanente de l'Assemblée Territoriale de la Côte Française des Somalis fixant le montant de l'indemnité forfaitaire mensuelle à allouer aux médecins de l'hôpital Peltier chargés de consultations externes en 1965.